



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par l'adoption du Règlement n° 668-23 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 juin 2023, le conseil a adopté le projet de Règlement n° 668-23 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 août 2023 à 19 h dans la salle du conseil municipal du centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley. L'objet de cette assemblée consiste à exposer la nature de l'adoption du règlement ci-haut mentionné. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute personne qu'il désignera expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du projet de règlement ci-haut mentionné peut le faire par écrit jusqu'à la levée de l'assemblée à l'une ou l'autre des adresses suivantes :
 - municipalite@cantley.ca
 - Municipalité de Cantley 8, chemin River Cantley (Québec) J8V 2Z9
4. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité [cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics » ou aux bureaux de la Municipalité selon les heures d'ouverture.

DONNÉ à Cantley, ce 4^e jour d'août 2023.

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'assemblée publique aux fins de la consultation pour l'adoption du Règlement n° 668-23 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité <http://www.cantley.ca/fr/avis-publics> en date du 4 août 2023 entre 8 h et 17 h.

DONNÉ à Cantley, ce 4^e jour d'août 2023.

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier